

TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau
UA 26-64 et 26-66

Procès-verbal de la
SEPTIÈME RENCONTRE

Tenue le 7 juin 2017, à la salle du conseil de l'Hôtel de ville de Chibougamau

APPROUVÉ LE : 23 AOUT 2017

TGIRT-EIBJ CHAPAIS-CHIBOUGAMAU

SEPTIÈME RENCONTRE

DATE : Le 7 juin 2017

HEURE : 17 h 32

LIEU : Salle du conseil de l'hôtel de ville de Chapais

PRÉSENCES

CHIASSON, Denis
 FORGUES, Daniel
 FRADETTE, Dany
 GRAVEL, Paul
 NAUD, André
 PAUL, Doris
 SIMARD, Régis
 ST-GOERGES, Darquise

ORGANISME

Barrette-Chapais
 Les Vaillants Chapais
 Club VTT Chibougamau
 Syndicat des Métallos 8895
 Ville de Chibougamau
 Développement Chibougamau
 Villégiateur
 Les Intrépides

OBSERVATEURS

BERGERON, Serge
 FILION, Martin

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Forêt
 Administration régionale Baie-James

ANIMATRICE

MORASSE, Johanne

Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

Points	Résultats ou synthèses des discussions	Décisions
1. Ouverture de la rencontre	La rencontre débute le 7 juin à 17 h 32.	Sur proposition de M. André Naud, dûment appuyée par M. Danny Fradette, il est unanimement convenu d'ouvrir la rencontre à 17 h 32 le 7 juin 2017.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 7 juin 2017	M ^{me} Morasse passe en revue les points de l'ordre du jour.	Sur proposition de M. Régis Simard, dûment appuyée par M. Paul Gravel, il est unanimement convenu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts demandés au point « Divers ».
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 15 mars 2017	M ^{me} Morasse passe en revue le procès-verbal de la rencontre de la TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau du 15 mars 2017. Il est demandé de remplacer le nom de l'organisme TJCM par Villégiateur dans la liste des présences et de remplacer le nom de M. Nicolas Lemieux pour le nom de M. Nicolas Lecompte au Point 6. Également, changer le Comité technique Villégiature pour le Comité technique Chemin au dernier paragraphe du point 7.	Sur proposition de M. Daniel Forgues, dûment appuyée par M. Régis Simard, il est unanimement convenu d'adopter le procès-verbal avec les modifications demandées.
4. Suivi de la rencontre du 15 mars 2017	M ^{me} Morasse passe en revue les points du procès-verbal qui demandaient un suivi : M ^{me} Marie-Ève Gosselin, par le biais d'un courriel, informe les membres de la table qu'avec le changement de gestionnaire pour la réserve faunique des lacs Albanel, Mitassini et Waconichi, le projet conjoint	M ^{me} Gosselin informera la table de l'évolution de ce dossier à la prochaine rencontre.

Points	Résultats ou synthèses des discussions	Décisions
	<p>FaunENord-SÉPAQ sur l'identification de dix lacs d'intérêt, il reste à valider si le nouveau gestionnaire du Parc poursuivra ce partenariat avec FaunENord pour la réalisation de ce projet.</p> <p>À la suite de la présentation de Barrette-Chapais sur les FHVC Lac Opémisca, les membres avaient demandé de mettre en place des modalités particulières visant à maintenir la productivité des frayères le long des cours d'eau qui se versent dans le lac Opémisca.</p> <p>Le suivi du tableau synthèse des VOIC de la TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau est passé en revue par les membres :</p> <p>La cible de « 80 % des peuplements accessibles et sans contrainte » est remplacée par « 50 % à 55 % » pour l'objectif 2.101 « Maintenir la productivité des écosystèmes forestiers susceptibles à l'invasion par les éricacées ».</p> <p>Lors de la précédente rencontre, le MFFP avait confirmé que le VO « Maintien de la qualité de l'eau — minimiser la sédimentation causée par les opérations forestières » est recevable pour VO, mais nécessite plus de précision. Ainsi, le Comité technique sur la qualité de l'eau formé de M. Paul Dixon et d'une ou deux personnes du MFFP devaient se rencontrer pour identifier les endroits sensibles nécessitant des mesures de protection à ajouter à la couche d'affectation cartographique des crûs. Le MFFP confirme que cette rencontre n'a pas encore eu lieu, mais que ce travail d'identification des zones sensibles avec M. Dixon devrait être complété d'ici la prochaine rencontre.</p> <p>Les 3 objectifs liés à la valeur « Gestion du réseau routier forestier », soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Limiter l'expansion du réseau routier</i> - <i>Réduire la redondance du réseau routier</i> - <i>Maintien de la qualité des principaux accès</i>, ont été remplacés par l'objectif suivant : « Optimisation du réseau routier forestier ». Un comité technique « Chemins forestiers », formé de MM. Denis Chiasson, Paul Dixon, André Naud, d'une personne du MFFP et du GREIBJ travaillera sur la production d'une carte identifiant dans un premier temps les principaux besoins des utilisateurs des chemins des UA 26-64 et 26-66. <p>En absence des représentants de Groupe de travail conjoint, la proposition de modification des VO suivants est remise à une rencontre ultérieure.</p> <p>« Conservation de l'habitat de l'orignal » applicable au 25 % résiduel serait remplacée par « Population d'orignaux » et les objectifs « Conserver les</p>	<p>M. Denis Chiasson précise que Barrette-Chapais fera un travail d'identification des frayères et qu'il reviendra sur ce sujet à une prochaine rencontre.</p> <p>Cet enjeu a été convenu à une précédente rencontre et le MFFP poursuit son travail pour l'intégrer au PAFIT.</p> <p>Tenir la première rencontre du Comité technique sur la qualité de l'eau avant la prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau.</p> <p>Le GREIBJ convoquera une première rencontre du Comité technique chemin de la TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau avant la fin de l'été 2017.</p> <p>Le suivi de la prise en compte de l'objectif de « Maintenir ou augmenter la population d'orignaux » nécessite la participation du représentant du GTC afin d'amorcer le travail d'identification des zones où les types</p>

Points	Résultats ou synthèses des discussions	Décisions
	<p>peuplements feuillus et mixtes d'espèces », « Conserver la connectivité » et « Conserver les bandes riveraines » seraient remplacés par « Maintenir ou augmenter la population d'originaux »</p> <p>Il a été convenu à la dernière rencontre que le VO « Conservation de l'habitat du poisson – Protection des frayères » sera pris en compte avec le VO « Maintien de la qualité de l'eau – minimiser la sédimentation causée par les opérations forestières ».</p> <p>Les BGA ont présenté à une précédente rencontre, pour information seulement, la valeur « Économique » qui se traduit dans les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Assurer la rentabilité des usines de transformation du bois », « Permettre des opérations de récolte aux meilleurs coûts »; - « Maintien de la possibilité forestière »; et, - « Maintien des certifications FSC sur les terres publiques d'EIBJ ». Ceux-ci ne désirent pas obtenir un consensus de la table à l'égard de ces VO, mais simplement partager ces préoccupations avec les membres. Il est cependant précisé que la signature prochaine de la nouvelle Entente de la Paix des Braves permettra au MFFP de produire une planification des chemins sur 5 ans. <p>Il a été convenu, à une précédente rencontre, que le VO « Qualité de vie des travailleurs – optimiser le temps de travail en déplacement » ne sera pas pris en compte dans le PAFIT-EIBJ, mais sera plutôt traité avec les Tables opérationnelles qui travaillent déjà à regrouper le plus possible les secteurs d'intervention.</p> <p>Les VO proposés par la SÉPAQ « Protection du paysage – Respect visuel aux lieux stratégiques pour le tourisme », « Maintien de la qualité de l'eau – Protection des lacs et cours d'eau stratégiques pour la pêche », « Accès au territoire – Identification d'un réseau stratégique, maintien des voies d'accès, optimisation des investissements sur les voies d'accès » avaient déjà été approuvés à une précédente rencontre. M^{me} Catherine Jobin a fait parvenir la liste des sites touristiques concernés et des plans d'eau au MFFP. Toutefois, M^{me} Jobin n'est plus représentante de la SÉPAQ et le parc Assinica est dorénavant géré par Niibiischii. Le VO « Communication – Connaître les travaux forestiers 15 jours à l'avance » a été présenté à titre d'information seulement.</p> <p>À la précédente rencontre, le MFFP avait confirmé que la valeur « Mise en valeur du secteur stratégique de potentiel de villégiature de Chapais Chibougamau » et les objectifs « Détermination des FHVC-Villégiature de</p>	<p>d'aménagement forestiers favorisant l'original seraient privilégiés.</p> <p>M. Serge Bergeron fera parvenir une proposition de date pour la première rencontre aux membres du Comité technique sur la qualité de l'eau avant la prochaine rencontre de la table.</p> <p>La valeur « Économique » n'a pas à être traitée dans le PAFIT-EIBJ.</p> <p>M. Denis Chiasson précise que l'utilisation de camps forestiers fait parfois partie des solutions de Barrette-Chapais pour optimiser le temps de travail de déplacement.</p> <p>Le GREIBJ communiquera avec Niibiischii pour connaître le nom de son représentant à la TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau.</p> <p>M. Régis Simard a présenté une carte</p>

Points	Résultats ou synthèses des discussions	Décisions
	<p>Chapais-Chibougamau », « Protection des habitats aquatiques en zone de villégiature » et « Contrôle et planification du développement des accès à des zones de villégiature » sont considérés recevables pour VO, mais nécessite davantage de précisions. Ainsi, un Comité technique - Villégiature formé de MM. Régis Simard, Denis Chiasson, Frédéric Laliberté, une personne du MFFP et du GREIBJ travailleront à produire une carte illustrant une proposition pour l'établissement d'un périmètre des lacs stratégiques ainsi qu'un regroupement sur cette même carte des FHVC des deux BGA dans un même format. M. Régis Simard a présenté une carte illustrant une proposition de périmètre pour les lacs stratégiques de villégiature dans le secteur de Chapais-Chibougamau et les FHVC. Comme le périmètre proposé inclut d'autres UA que celles de la TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau, la démarche visant la reconnaissance de ce secteur comme zone à haute valeur de conservation devra faire l'objet d'une consultation auprès des autres TGIRT-EIBJ concernées.</p> <p>M. Serge Bergeron précise qu'à la suite d'une rencontre avec M^{me} Marie-Ève Gosselin de FaunENord, il fut proposé de laisser l'enjeu thé du Labrador dans la grille des VO et de ne pas le traiter maintenant dans le processus d'établissement d'un VOIC. Elle précise que la région Nord-du-Québec devrait se doter d'un plan de gestion de la ressource thé du Labrador puisque les zones à fort potentiel ne feront pas l'objet de récolte forestière pour les 50 prochaines années.</p> <p>Concernant l'enjeu des peuplements de pinèdes grises, FaunENord doit faire un exercice de planification afin de déterminer si ça vaut la peine de faire un VOIC. Le MFFP précise que l'information à ce jour concernant le pourcentage de peuplements de pin gris récoltés qui est reboisé en pin gris n'est pas fiable. Toutefois, les procédures de traçabilité de reboisement présentement en vigueur permettront un meilleur suivi au sujet des espèces d'arbres pour la remise en production des peuplements récoltés.</p> <p>En absence du délégué Energie-Biomasse, ces VO sont reportés à nouveau à une prochaine rencontre.</p> <p>La valeur « Gestion des sentiers VHR » et les objectifs « Protection des sentiers VHR fédérés », « Collaboration avec les municipalités pour les sentiers VHR » et « Disponibilité de cartes officielles et cartes d'affectations pour les sentiers VHR fédérés (mines, foresterie) » seront traités aux rencontres du Comité technique — Chemin.</p>	<p>illustrant une proposition de périmètre pour les lacs stratégiques de villégiature dans le secteur de Chapais-Chibougamau et les FHVC. Barrette-Chapais va bonifier ses FHVC sur cette carte. Chantier Chibougamau sera également contacté pour faire de même.</p>
5. Correspondance du GREIBJ	Aucune correspondance	

Points	Résultats ou synthèses des discussions	Décisions
6. Présentation FSC Chantiers Chibougamau	Annulée	
7. Analyse de risque de la norme de bois contrôlé FSC	M. Denis Chiasson fera bientôt parvenir le lien internet menant à la consultation publique sur la chaîne de traçabilité de la Norme FSC aux membres de la TGIRT-EIBJ Oujé-Bougoumou. Le MFFP informe les membres que le PAFIT 2013-2018 sera reporté tel quel dans le PAFIT 2018-2023, mais avec les nouveaux calculs de la possibilité forestière.	
8. Travaux d'exploration minière 2017 dans l'UA 26-64 et 26-66	Annulée	
9. Présentation du rapport de consultation publique de janvier 2017	M. Serge Bergeron présente le rapport de consultation publique de janvier 2017.	
10. Présentation PAFIO pour la TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau	M. Serge Bergeron présente les modifications au PAFIO pour les UA 26-62 et 26-64. Tous les commentaires concernant ce PAFIO devront être reçus avant le 26 juin 2017.	
11. Enjeux, préoccupations, VOIC locaux de la TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau	M. Serge Bergeron présente un document sur les étapes menant à l'établissement d'un VOIC.	
12. Divers	M. Serge Bergeron informe les membres de la table que le PAFIT-EIBJ 2013-2018 sera reconduit sous sa forme actuelle au PAFIT-EIBJ 2018-2023 avec les données du nouveau calcul des possibilités forestières.	Le MFFP présentera la mise à jour du calendrier des étapes pour l'élaboration du PAFIT-2018-2023 à la prochaine rencontre.
13. Levée de la rencontre	Les membres sont priés d'inscrire à leur agenda la prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau qui aura lieu le 23 août 2017 à 17 h 30 à Chapais. La rencontre se termine à 20 h 20 le 7 juin 2017.	Sur proposition de M ^{me} Doris Paul, dûment appuyée par M. Daniel Forgues, il est unanimement convenu de lever la rencontre à 20 h 20 le 7 juin 2017.